

DÉCOUVERTE DES PREMIERS FOSSILES NON VÉGÉTAUX DANS LES « GRÈS SUBLITTORAUX » DU BAS CONGO (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO)

par

A.L. LOMBARD

ABSTRACT. When employed by the Geological Survey of the Democratic Republic of the Congo, and at the request of the Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren (Belgium), the author discovered Phyllopods in the "Grès sublittoraux" Formation near Boma (Lower Congo).

Hitherto only plant remains were known from these beds. The discovery, at and near Boma, of Phyllopods identical to some of those of the Congo Inner Basin, leads to a Lower Cretaceous but post wealden age assignment for these beds.

Introduction

Travaillant pour le Service géologique de la République démocratique du Congo, nous avons repris, en novembre 1965, l'étude des « Grès sublittoraux » dans la région de Boma, Bas Congo, à l'instigation du Musée royal de l'Afrique centrale, à Tervuren (Belgique). On sait que cette formation continentale est à la base d'une série marine très fossilifère, d'âge créacé à tertiaire, qui s'étend de l'Angola à la République du Congo. Le pétrole y a été décelé en plusieurs endroits. Jusqu'alors, on n'avait trouvé dans les « Grès sublittoraux » que des empreintes végétales. L'étude de celles-ci conduisit F. STOCKMANS (1943) à proposer pour ces grès un âge jurassique supérieur ou créacé inférieur. Tout récemment, M.N. BOSE (1966), étudiant de nouveaux matériaux, conclut que ces végétaux indiquent ou sont compatibles avec un âge créacé inférieur. De leur côté, L. CAHEN et V. HOURCQ (*in* S. FRENEIX, 1959; 1966) rapportent les « Grès sublittoraux » au Créacé inférieur.

Description

Le premier gisement se trouve sur la route qui va de Boma à Matadi au km 22, peu après la bifurcation vers Lukula et à 1500 m à l'WSW de Lunga Vasa (Lusanga), c'est-à-dire avant d'arriver à ce village. Des roches anciennes affleurent entre ce dernier et le gisement, ce qui situe ce dernier en bordure du cristallin. L'affleurement lui-même se trouve dans une tranchée, heureusement encore relativement fraîche à cette époque, du flanc NE de la route; il est donc parfaitement accessible. Son numéro d'observation est 562 dans les dossiers de notes d'archives de la feuille Boma (SB 33.8) du Service géologique de la République démocratique du Congo.

La coupe relevée, de haut en bas, y est la suivante:

1. Terre sableuse brune avec fragments de quartz et latérite passant au niveau 2. Epaisseur: environ 0,50 m.
2. Argilite (sableuse) finement micacée rouge brique à gris vert parfois sombre

(échantillon N° 1); à la base, la roche est plaquetée et un peu bariolée (éch. N° 2). Juste au-dessous, sur quelques centimètres, de l'argilite rouge parfois micacée ou bariolée gris verdâtre clair (éch. N° 3) renferme des Phyllopoïdes plus ou moins nombreux. Tout à la base enfin, un délit argileux vert. L'épaisseur du niveau 2 est d'environ 0.70 m.

3. Argilite compacte parfois micacée rouge sombre, parfois bariolée de vert foncé (éch. N° 4). Épaisseur: env. 0,30 m.

4. Grès sableux micacé à grain moyen (grains de quartz jusqu'à quelques mm de diamètre), clair plus ou moins oxydé (éch. N° 5), avec de petits fragments de différentes couleurs (argilite, etc.), en fines alternances (stratification oblique) avec de l'argilite micacée schisteuse rouge violacé (éch. N° 6). A la base, sur environ 25 cm, de l'argilite plus ou moins sableuse, finement micacée, plus ou moins schisteuse, gris à gris vert, avec de très rares petites écailles de Poissons tout à la base (éch. N° 8). Épaisseur: 0,85 m.

5. Grès comme la partie supérieure du niveau 4, mais plus oxydé et parfois conglomératique dans sa partie supérieure. La partie inférieure est toujours formée du même grès ocre, mais généralement conglomératique (galets anguleux de quartz et quartzite jusqu'à 3 cm) parfois en lits et lentilles. Le tout représente l'échantillon 9. Visible sur 2,50 à 3 m d'épaisseur.

L'affleurement est interrompu par une petite faille. Un peu plus bas sur la route, on trouve une série (inférieure au niveau 5?) montrant un pli et formée de:

6. Grès sableux, parfois finement micacé, alternant et passant à de l'argilite, tous deux schisteux et de couleur gris verdâtre à olive (éch. N° 10). Il y a au moins 3 niveaux (sommet, milieu et base) de fragments végétaux (2 éch. N° 11). Visible sur 1,50 m d'épaisseur.

Ajoutons que les niveaux 2 à 5 montrent un faible pendage vers l'Est à ENE.

Des Phyllopoïdes ont été trouvés également à Kisumu Nzambe entre le km 14,4 de la route de Boma à Tshela et la voie ferrée (passage à niveau), dans la haute tranchée du flanc Est de la route. Dans les dossiers de notes d'archives de la feuille Boma (SB 33.8), le

numéro d'observation de cet affleurement est 560, et le numéro d'échantillon du Musée royal de l'Afrique centrale R.G. Pal. 12.239. On y trouve, de haut en bas:

1. Complexe de grès avec un niveau médian peu épais d'argilite, sur quelques m.

2. Argilite contenant de rares Phyllopoïdes et quelques mauvais petits fragments végétaux à différents niveaux sur 2 à 3 m. Épaisseur: quelques m.

Les couches montrent une faible pente vers le Nord. Pour ces raisons indépendantes de notre volonté, la coupe n'a pu être relevée d'une manière plus précise, ni exploitée intégralement pour les fossiles.

Les couches décrites dans le premier affleurement (Lunga Vasa) sont probablement plus basses stratigraphiquement — vu leur proximité du socle — que celles de Kisumu Nzambe.

Age

Dans son mémoire sur les Phyllopoïdes du bassin du Congo, Mme S. DEFRETIN-LEFRANC (1967), qui a bien voulu étudier nos récoltes, assimile tous ces Entomostracés (pp. 10 et 45-47) à *Euestheria sambaensis* dont le type provient de la zone 3 b du sondage de Samba (dans le Nord de la Cuvette congolaise) et qui appartient à la série de Bokungu. Elle ajoute: « Cette similitude de faune laisse présager pour les gîtes de Boma un âge crétacé inférieur post-wealdien ». Dans une note récente (A.L. LOMBARD, 1967), nous avons précisé le développement des couches de Bokungu dans les secteurs Est et Nord de la Cuvette congolaise. La découverte à Boma de Phyllopoïdes identiques à ceux de ce bassin apporte un nouveau jalon à la connaissance et à l'extension du Crétacé inférieur continental du Congo.

Remerciements

Qu'il nous soit permis de remercier la Direction du Service géologique de la République démocratique du Congo à Kinshasa pour la publication de travaux faits à ce service. Notre

gratitude va également à MM. LEPERSONNE et CAHEN pour leur contribution à ce travail et

à Mme DEFREVIN qui s'est occupée de la détermination des Phyllopoques.

BIBLIOGRAPHIE

BOSE, M.N. (1966). Some mesozoic plants from Western Congo. — Ann. Mus. roy. Afr. centr., in-8°, Sc. géol., N° 52, pp. 1-11.

DEFRETIN-LEFRANC, S. (1967). Etude sur les Phyllopoques du bassin du Congo. — Ann. Mus. roy. Afr. centr., in-8°, Sc. géol., N° 56, 122 p.

FRENEIX, S., avec la collaboration de V. HOURCQ et L. CAHEN (1959). Mollusques fossiles du Crétacé de la côte occidentale d'Afrique du Cameroun à l'Angola. — Conclusions stratigraphiques et paléontologiques. Ann. Mus. roy. Afr. centr., in-8°, Sc. géol., vol. 24, pp. 54-110.

HOURCQ, V. (1966). Les grands traits de la géologie des bassins côtiers du groupe équatorial, et le

bassin côtier congolais, in Bassins sédimentaires du Littoral africain, 1ère partie, Littoral atlantique, Symposium, New Delhi 1964, Assoc. Serv. géol. afr., Paris 1966, pp. 163-170 et 197-206.

LOMBARD, A.L. (1966). Géologie des parties Nord (Ubangi) et Est (bassins du Lualaba-Lomami) de la Cuvette centrale congolaise (Rép. dém. du Congo). Bull. Soc. belge géol., t. LXXV, pp. 49-67.

STOCKMANS, F. (1943). Une empreinte végétale des grès sublittoraux au Congo belge. Bull. Mus. roy. Hist. nat., t. XIX, N° 9, 2 pp.

Communication présentée le 18 février 1969.